

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MARS 2022 - DECEMBRE 2022



SOMMAIRE

1- PRÉSENTATION

2- L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES

3- FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

4- ACTIVITÉS ET RAYONNEMENT

5- PERSPECTIVES

6- BILAN



1- PRÉSENTATION

L'école municipale de musique rassemble 9 professeurs qui enseignent les instruments suivants : **(piano, trompette, guitare électrique et classique, guitare basse, saxophone, violon, clarinette, batterie).**

En complément des cours d'instruments nous dispensons :

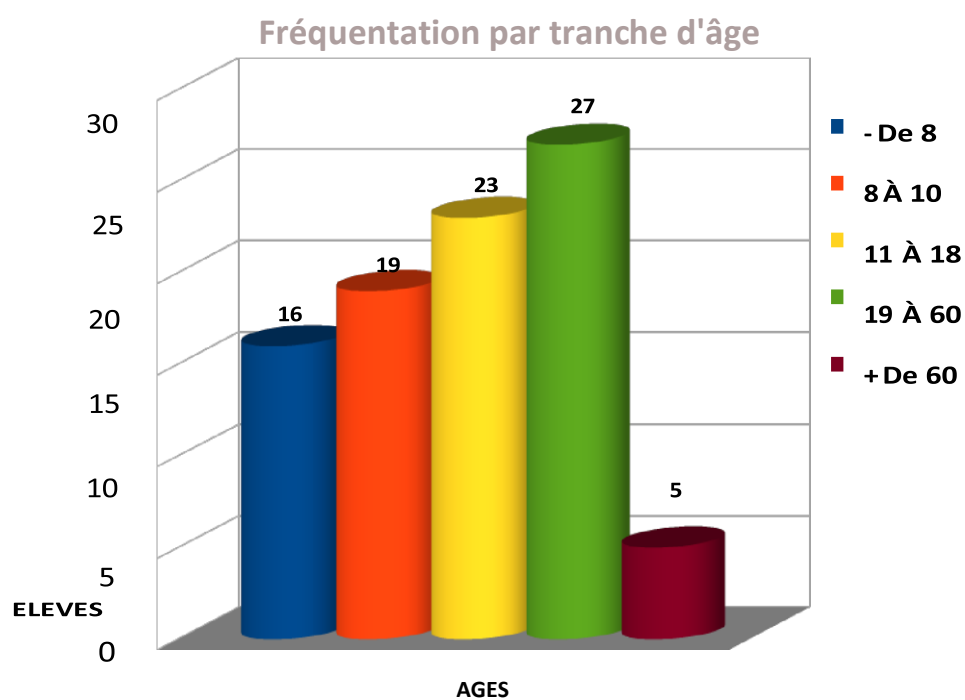
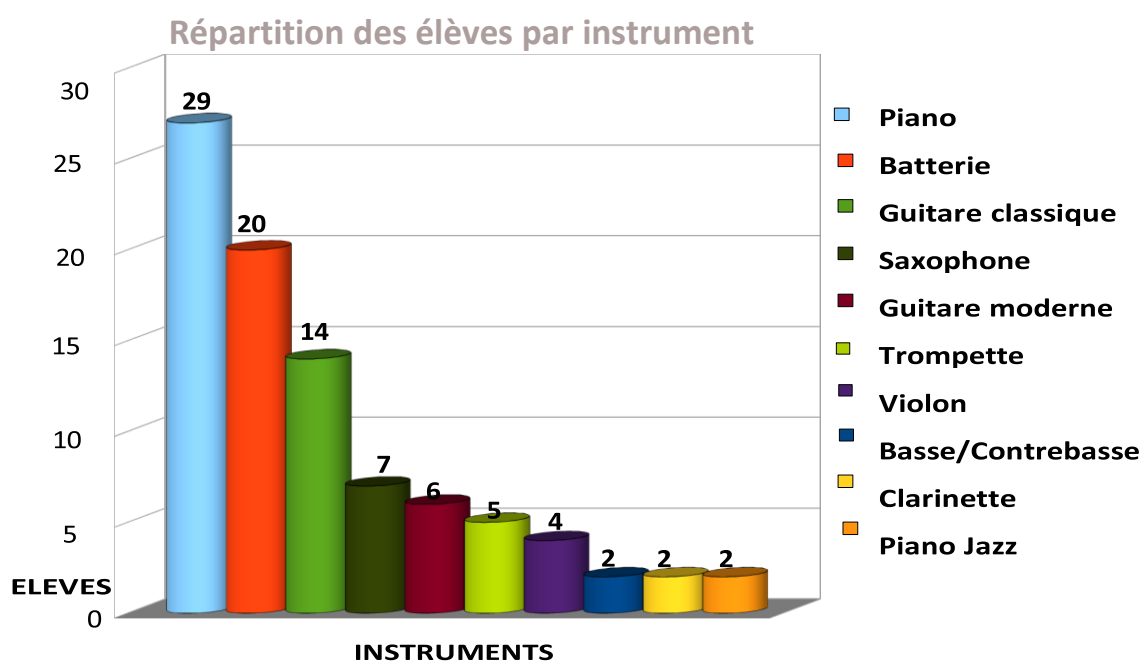
- Des cours de formation musicale
- 5 ateliers de pratique collective sont proposés **(jazz, musiques actuelles, musiques traditionnelles, harmonie et ensemble de saxophones).**



L'école de musique dispense un volume horaire d'enseignement de **60h15** réparties comme suit :

- **Classe de piano : 15h30**
- **Classe de saxophone : 5h**
- **Classe de trompette : 2h30**
- **Classe de guitare électrique : 4h30**
- **Classe de Jazz : 4h30**
- **Classe de batterie : 11h45.**
- **Classe de guitare classique : 8h**
- **Classe de clarinette : 2h00**
- **Classe de violon : 2h30**
- **Formation musicale : 4h**

2- L'ECOLE EN QUELQUES CHIFFRES



POUR RAPPEL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021/2022 : 73 INSCRITS

L'école enregistre à ce jour une hausse de fréquentation de 17,80% Sur les 89 élèves de l'école 11 ne résident pas sur la Commune.

3- FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

- Un nouveau formulaire d'inscription a été mis en service.
- Un contrat de prêt d'instrument entre les familles et l'école a été créé.
- Un inventaire du matériel appartenant à l'école de musique a été réalisé.
- Le règlement intérieur de l'école est en cours de réécriture pour être soumis au conseil municipal.
- Les classes de formation musicale ont été réorganisées de manière à limiter leur nombre et à faire en sorte que leur fréquentation, ainsi que leur capacité d'accueil pour les années à venir soient cohérente du point de vue pédagogique et économique.
- Le secrétariat de l'école de musique devrait bientôt profiter du logiciel informatique Abelium "LASIDO" pour fluidifier son fonctionnement (Février).

4- ACTIVITÉS ET RAYONNEMENT

Des enseignements de qualité et des ensembles de pratiques collectives fonctionnels, nous permettent une participation accrue aux événements se produisant sur la commune, notamment pour le Téléthon, ou la participation de l'école de musique sera plus conséquente.

A noter, la participation de l'école aux commémorations du 11 Novembre, comme évoqué lors du dernier comité de suivi.

Des événements sont d'ores et déjà programmés pour cette année, et nous travaillons toujours au développement de l'orchestre d'harmonie.

5-PERSPECTIVES

Évènements et concerts 2022/2023 :

- 2 Décembre: Téléthon.
- 4 Mars: Concert des professeurs (Salle Yves Montand).
- 3 Juin: Concert de l'école de musique (Salle Yves Montand).
- 21 Juin: Fête de la musique.

De plus des auditions de classe sont organisées tout au long de l'année afin de permettre au plus grand nombre de se produire devant ses parents et amis tout en profitant d'un moment d'échange et de convivialité.

La pianiste Alexandra Lescure programmée pour un concert par le service culturel de la ville donnera une "masterclass" à l'attention des élèves pianistes de l'école (date à définir).

Projets :

- Nous réfléchissons à la possibilité d'ouvrir une classe de chant (Une liste d'attente a été ouverte).
- Nous travaillons toujours au développement d'une harmonie municipale.
- Nouveau logo de l'école de Musique en élaboration.



6-BILAN

L'année scolaire 2021/2022 fut une année de restructuration de l'école.

L'intention étant de faire cohabiter au cœur de son projet, des enseignements qualitatifs, des propositions pédagogiques adaptées et que cette structure soit un lieu d'apprentissage, de rencontre et de convivialité.

- Les diverses manifestations (téléthon, intervention à la bibliothèque, concert de fin d'année, fête de la musique, auditions internes et examens) se sont bien déroulées, l'ambiance a toujours été excellente et les prestations de qualité. Nous allons poursuivre nos actions visant au rayonnement de l'école de musique sur la commune en essayant de créer **des passerelles avec les divers acteurs associatifs**.
- Le nouvel appartement a fait l'objet d'une amélioration acoustique afin de permettre son utilisation dans de meilleures conditions.
- Un portail permettant le passage entre le parking de la coopérative et l'école de musique a été installé (Passage très apprécié par les usagers).
- Le dispositif de suivi pédagogique est efficient et les retours à son sujet sont très positifs.
- La rentrée 2022/2023 affiche un bilan positif, l'équipe pédagogique est dans son ensemble restée stable et présente un bon état d'esprit et une bonne implication.

Nous regrettons le départ de Richard Venutolli professeur de batterie, et accueillons avec plaisir et enthousiasme Jean Michel Troccaz son remplaçant dont le professionnalisme et le sens de la mission font d'ores et déjà l'unanimité.

Souhaitons que cette nouvelle année scolaire nous réserve à tous autant de satisfaction que la précédente.

Lionel PELLISSIER

Directeur de l'école municipale de musique